



Visite du maire dans le quartier du Val Saint André du 25 mars

Cette visite a été organisée en 3 séquences

1 Rencontre avec les CIQ du quartier (CIQ Arc de Meyran, CIQ Cuques Saint Jérôme et CIQ Cézanne Torse)

Pour notre part, le point de rendez-vous était fixé devant les clôtures de chantier situées devant les berges effondrées de la Torse en présence de 4 administrateurs du CIQ.

Constatant que les berges étaient consolidées Madame le maire a validé notre demande soutenue par Ménélik de faire enlever rapidement ces clôtures.

Elle a également confirmé la fermeture du parking de délestage. A cette occasion, le CIQ a demandé une fermeture complète de ce dernier y compris durant la foire. Mr Chevalier ayant indiqué qu'il y avait nécessité de permettre l'accès à la coulée verte pour les engins d'entretien, on s'oriente vers la mise en place d'une borne automatique.

Madame le maire a également validé la mise en place de pas japonais pour la traversée du Baret. Elle comprend l'intérêt de la passerelle piétons-cyclistes proposée par les CIQ sur le Baret mais cela nécessite des arbitrages budgétaires à faire à partir de 2026.

La visite s'est terminée par la plaine Nature et le nouveau parking Carcassonne de 550 places quasiment désert (moins de 50 voitures

présentes !). A cette occasion, le CIQ a évoqué le récent courrier faisant diverses propositions visant à mettre fin au stationnement anarchique constaté encore cette année lors de la fête foraine. Elle a été sensible à notre argumentaire et va examiner attentivement ces propositions.

2 Une courte séance de restitution avec les présidents de CIQ à la bastide du Val Saint André

En plus des sujets mentionnés ci-dessus, a été évoquée l'agression à la machette commise vendredi dernier devant le lycée Cézanne. L'agresseur fait partie de la famille de squatteurs (avec 4 enfants) installée de longue date en bordure de la promenade du Roc Fleuri mais à l'intérieur de la propriété privée des frères Torres. L'agresseur n'a pas supporté que deux lycéens s'approchent de ce squat et le provoquent. Compte tenu de l'étendue et de la visibilité de ce squat, on pouvait s'attendre, à un moment ou à un autre, à des problèmes de ce type dont la résolution relève des propriétaires concernés

Mr Chevalier a indiqué que cette situation est bien connue et que les propriétaires concernés viennent de prendre contact avec lui pour trouver une solution.

3 Réunion publique à la bastide du Val saint André

Cette réunion a rassemblé plus d'une centaine de personnes et a donné lieu à des échanges très nourris dans une bonne ambiance avec au préalable deux exposés faits par le directeur de la police municipale et par le département de l'espace urbain.

Mr Bigot a présenté le bilan 2024 de la police municipale. La réorganisation du service a permis d'accroître de 26% le nombre de patrouilles de jour et de nuit étant noté que notre quartier est plutôt préservé par rapport à d'autres avec une accidentologie faible (6 accidents sur les avenues des Déportés et des Ecoles Militaires), des nuisances sonores en petit nombre (33 en 2023 et 34 en 2024), 55 cambriolages et 124 mises à la fourrière (dont 32 voitures ventouses).

Le quartier dispose de 22 caméras qui sont nettoyées après chaque épisode de vent du désert et entretenues régulièrement avec un taux de panne constant sur l'année de 1% pour les 500 caméras réparties sur l'ensemble du territoire. Une attention particulière est faite en matière de contrôle de vitesse et du respect de l'interdiction de certaines voies aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ce qui est notamment le cas du RICM avec un seul contrôle effectué chaque semaine avec un procès-verbal à la clé pour tout contrevenant. Des zones de deal ont été constatées du côté de la grande bastide et de la Poste et des interventions régulières ont été faites vis-à-vis des SDF installés dans le quartier.

Le département de l'espace urbain a aussi fourni quelques données utiles sur l'ampleur des déchets ramassés sur la ville : 1200 tonnes récoltés sur l'espace public en 2024, 130 tonnes de dépôts sauvages, 18 400 affiches sauvages et 7 200 graffitis... Pour lutter contre ce phénomène, la brigade de l'environnement essaie notamment de collecter des informations sur les responsables de ces déchets pour dresser des contraventions. Des caméras piège photos ont été installées notamment avenue Cassin pour identifier les contrevenants.

De très nombreuses questions portant sur ces sujets mais pas que ont été posées par les personnes présentes : infiltrations à l'école de la Torse , difficultés liées à la rénovation et à la desserte du camping Chantecler, problème des déjections canines , horaires et fréquence des bus¹, qualité et quantité des repas de la cantine scolaire², squats situés dans l'échangeur autoroutier du Val Saint André, fonctionnement des stop du cours Gambetta, vols dans une résidence du cours Gambetta, zone de conflit au niveau de Toinou, demande de plantations d'arbres sur l'avenue Malacrida près de la gendarmerie, permis de construire problématique derrière le Parc Cézanne...

¹ Un intervenant s'est félicité de la mise en place de la nouvelle ligne de bus reliant Malacrida à Marseille.

² Les épinards à la florentine ont été plébiscités par les élèves.

Aucune de ces questions n'ayant abordé le sujet du stationnement anarchique résultant de la foire aux manèges, le CIQ Cézanne Torse a rappelé les propositions d'amélioration figurant dans le récent courrier envoyé au maire.

Ces échanges ont aussi permis aux représentants de la ville de rappeler que le BHNS Malacrida (Bus à Haut Niveau de Service) n'est pas la priorité pour le maire qui privilégie le BHNS desservant la zone d'activités des Milles, d'indiquer qu'il y a un programme annuel de rénovation du marquage au sol (passages protégés...) qui ne permet pas toujours d'intervenir au coup par coup dans tel ou tel quartier, de préciser que les travaux du futur parc Constant suivent leur cours et que la caméra installée rue du RICM ne permet pas la vidéo-verbalisation du non-respect de l'interdiction des camions de plus de 3,5 tonnes car cette occurrence ne figure pas dans les 11 catégories définies dans la réglementation afférente !.

En fin de séance, le CIQ Cézanne Torse a évoqué la concertation qui a eu lieu en décembre sur le programme de prévention contre les risques d'incendie de feux de forêts (PPRIF). Dans la contribution déposée à ce sujet, il s'est en particulier étonné du nombre important de points d'eau incendie non opérationnels (le conseiller municipal délégué aux risques majeurs a évoqué un pourcentage de 80%) et du fait que la cartographie figurant dans le dossier ne mentionne à aucun moment le réseau important d'eau relevant de la Société du Canal de Provence. Madame le maire a répondu à ces craintes en disant qu'il sera remédié à ces insuffisances.

Micherl Braunstein

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Micherl Braunstein', written on a light-colored background.